

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Communauté du 26 juillet 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 26 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 19 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes P. COPIN, C. DUMORTIER, M. GARIN, E. GARRET, C. GERARD, R. MAGGIOTTO, B. MERLIN, F. LETURCQ, S. MANNECHEZ,

MM. J. F. LALY, B. ROUSERÉ, A. DAMHEC, G. BOURY, Y. MEMBRE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, E. DELAMBRE, L. MUCHEMBLED, E. BIANCHIN, G. ALEXANDRE, J. PETIT, F. SELLIER, M. REBOUT, O. HOUPLAIN, Ph. LEFORT, Ch. LAGNIEZ, H. COPIN, L. ANTINORI, D. CARON, E. NAWROCKI, D. BASSEUX, B. HIEZ, G. TRANNIN, P. WELELE, F. CARON, M. POUILLAUDE, J. BONNAY, J.L. DESCAMPS, D. BEDU, Th. ROUCOU, Ch. DAMBRINE, F. FOUNIER.

Mme S. MANNECHEZ, absente et excusée, a été suppléée par Mme Ch. ROBILLARD,
M. B. ROUSERÉ, absent et excusé, a été suppléé par M. G. THIEULOT,
M. E. BIANCHIN, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DELATTRE,
M. O. HOUPLAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. ZANELLI,
M. D. CARON, absent et excusé, a été suppléé par M. R. DARRAS,
M. D. BASSEUX, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. BLONDEL,
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS,
M. J. BONNAY, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. VANPARYS,
M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD,

Mme P. COPIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. Y. RICHEZ,
Mme E. GARRET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. B. VAILLANT,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme V. THIEBAUT,
Mme B. MERLIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUÉ,
M. G. BOURY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. A. M. LECAT,
M. L. MUCHEMBLED, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme A.M. BARBIER,
M. F. SELLIER, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme E. DROMART,
M. F. FOURNIER, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme M. BONIFACE.

La séance ouverte, le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (63 voix) :

- Délibération n°2023-084 - Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2023.
- Délibération n°2023-085 - Débat sur le rapport des observations définitives de la chambre régionale des comptes et sur la réponse de Monsieur le Président de l'intercommunalité du Sud Artois.
- Délibération n°2023-086 - Cession d'un ensemble immobilier situé à Bucquoy au profit de Monsieur LECUBIN, kinésithérapeute.
- Délibération n°2023-087 - Programme Leader – convention d'animation et de financement avec la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.
- Délibération n°2023-088 - Finances - Convention de financement SPL Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès du Grand Arras - Exercice 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.